

**M. Woolliams:** Et c'est tout à fait ridicule.

**L'hon. M. Starr:** Je demande au ministre de se renseigner et d'abolir ce règlement ou de supprimer cette interprétation, si c'en est une.

J'ai beaucoup de sympathie pour le ministre, car je le connais depuis un certain nombre d'années. Grâce à sa vaste expérience des conditions ouvrières, il sait qu'un jeune homme voulant travailler dans une industrie moderne et automatisée doit savoir lire et écrire et suivre facilement les instructions écrites.

Je demande aussi au ministre de découvrir pourquoi les bureaux de la main-d'œuvre, à cause des restrictions, font suivre des cours de formation à de moins en moins de gens. Faut-il en conclure que les jeunes Canadiens arrivent maintenant sur le marché du travail complètement formés? Est-ce pour cela que le ministre n'a pas inclus nos jeunes dans ce programme? Ou devons-nous croire que l'effectif de la main-d'œuvre est enfin pleinement qualifié pour faire face à l'automatisation? J'ai peine à le croire et je ne pense pas que le ministre le croie non plus, surtout si l'on examine attentivement son exposé d'aujourd'hui.

D'après les provinces, les jeunes Canadiens ne sont pas qualifiés dans le domaine de l'automation. En Ontario, les autorités ont déclaré que les besoins en formation sont plus importants que jamais. Le secrétaire parlementaire du ministre ne l'ignore pas, car il vient d'une région très industrialisée de l'Ontario. Les autorités provinciales savent qu'il est presque impossible à des jeunes gens sans qualification d'obtenir un emploi dans l'industrie. Le secrétaire parlementaire et le ministre l'admettront également. Surtout le ministre qui possède une expérience unique dans ce domaine. Le ministère est heureux d'avoir à sa tête un ministre si ferré sur la situation de la main-d'œuvre et si plein de sympathie pour les travailleurs canadiens. Néanmoins, je lui demande d'accepter ses responsabilités à l'égard des jeunes Canadiens.

Je lui demande d'examiner les problèmes que j'ai soulevés et de voir si ses services ne pourraient pas augmenter le nombre des apprentis. La diminution de ce nombre n'est certainement pas conforme à la politique ministérielle. Les instructions ou les règlements sont sans doute fautifs et doivent être modifiés. En outre, afin d'assouplir le concept de formation, il est nécessaire d'enseigner à nos jeunes gens des matières qui n'appartiennent pas directement au domaine technique, lorsque ces connaissances sont essentielles pour les maintenir dans leur emploi. Ces matières ne sont pas enseignées actuellement,

suivant le programme fédéral. Or il est important qu'elles le soient. Troisièmement, le ministre devrait supprimer la période d'attente de trois ans, vu qu'elle cause des ennuis et n'est pas efficace. Cette politique atteint plus sérieusement les jeunes gens qui viennent de quitter l'école. Il faudrait leur offrir immédiatement une chance de se former. On devrait leur laisser espérer une place sur le marché ouvrier et dans la société plutôt que de leur demander d'attendre trois ans avant d'avoir droit à des allocations de formation. Somme toute, monsieur le président, les Canadiens affectent 206 millions de dollars à ces programmes, ce qui leur donne le droit de s'attendre à des résultats.

Au début de son exposé le ministre nous a annoncé que les services de main-d'œuvre avaient été améliorés. J'espère que c'est vrai. Leur amélioration s'imposait dans de nombreuses régions. Les programmes de main-d'œuvre ont causé beaucoup de mécontentement dans les diverses provinces. Le ministre le sait, puisqu'on le lui a signalé. La confusion et l'incertitude règnent quant à ces programmes. A vrai dire, il n'existe pas d'objectifs établis. Malgré tout, d'énormes sommes d'argent sont dépensées sans apporter les résultats voulus.

Je dirais au ministre qu'afin de dissiper une certaine incertitude, on devrait déferer toute la question de la formation à un comité permanent de la Chambre des communes. On devrait approfondir toute la politique dans ce domaine. Nous devrions entreprendre une révision complète des programmes de formation du ministère. On pourrait poser de nombreuses questions pour mettre les choses au point. On pourrait convoquer des témoins des ministères provinciaux, et nous pourrions apprendre si les politiques du ministère donnent les résultats escomptés par les provinces. Nous pourrions apprendre si les provinces sont en mesure d'appliquer les politiques en question et s'il existe des lacunes. Nous devrions connaître l'opinion des représentants des employés et des employeurs. Toute cette question demande à être tirée au clair. On devrait poser des questions. J'aimerais en poser, et d'autres députés voudraient sûrement le faire en participant au débat.

Quant au présent débat, le ministre, je l'espère, n'attendra pas, pour répondre à nos questions, que des crédits soient abordés. Il rendrait service à tous en répondant aux questions à un moment quelconque du présent débat.

Voici ma première question; quel programme de formation par apprentissage appliquons-nous dans les régions désignées, qui veulent attirer de nouvelles industries? Y a-t-il des dispositions permettant à des